

Les Nouvelles Calédoniennes " 21 Janvier 2016

L'agence de Wallis solde sa dette

SANTÉ. Affaire classée pour la dette de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna. La visite du préfet a permis de signer hier une déclaration d'intention censée jeter les bases d'un « partenariat renoué », avec comme mission de briser le cycle de l'endettement.

« **N**ous y sommes », Marcel Renouf, le préfet de Wallis-et-Futuna peut aujourd'hui affirmer sereinement « Les fonds ont été versés, les compteurs sont remis à zéro ». L'Agence de santé (ADS) de l'archipel s'est enfin acquittée de sa dette envers le CHT (1,7 milliard de francs) et la Cafat (692 millions de francs). De quoi donner un peu d'air à la trésorerie de ses deux partenaires, au cœur de turbulences financières sans précédent « Qui n'en a pas aujourd'hui ? » relate le préfet.

« EVITER LES ÉGAREMENTS »

Pour briser le cycle de l'endettement, et conserver « la longue et belle histoire entre ces deux terres », une déclaration d'intention a été signée hier au gouvernement par les trois entités. Elle prévoit de présenter aux « conseils d'administration concernés dans les six mois à venir deux conventions ». L'une avec le CHT, l'autre avec la Cafat. « La dette de l'agence représente près de six ans de prestations, rappelle Jac-

queline Bernut, présidente du conseil d'administration du CHT. C'est important que nos relations soient clarifiées pour éviter les égarements. »

Liées aux évacuations sanitaires vers l'Australie, les sommes dues à la Cafat mettaient cette dernière dans une position délicate vis-à-vis des professionnels de santé australiens. En attendant le règlement de l'ADS, la caisse n'a pas eu d'autre choix que d'avancer les sommes, contribuant à faire planer un nuage au-dessus des relations entre les deux organismes.

« Les modalités de règlement doivent se faire de manière beaucoup plus coordonnée pour pouvoir travailler sereinement » a juste noté Philippe Ouamba, directeur de la Cafat, saluant à son tour le règlement de la facture.

MAÎTRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ

« L'argent est là, il est rare et il faut le compter » a ajouté le préfet. Mettre de l'ordre dans les relations, les circuits, les filières : ainsi toilette, le par-

PHOTO JULIEN CINIER



Hier au gouvernement : le document actant le solde de la dette de l'agence de Wallis d'une valeur de 2,4 milliards de francs a été signé par tous les partenaires.

tenariat sera révisité sur les plans financier, technique et médical. Pour l'ADS, le texte pourrait prévoir « les dispositions relatives au versement d'acomptes prévisionnels au CHT et à la Cafat sur la base d'un budget prévisionnel arrêté en

3,3

Revue à la hausse, la dotation forfaitaire annuelle de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna s'élève aujourd'hui à 3,3 milliards de francs, contre 2,8 les années précédentes. Elle doit lui permettre de mieux équilibrer ses comptes.

commun dans une logique de maîtrise des dépenses de santé, en évitant toute reconstitution de la dette. » En interne, la dotation forfaitaire annuelle de l'agence a également été réévaluée à 3,3 milliards de francs, contre

Esther Cunéo
esther.cunéo@nc.nc